

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS PROMOTION

3 et 4 juin 2023
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA n'ayant pas d'équipe en 1^{ère} Division Seniors 2 de Ligue.

Une seule équipe par club pourra être engagée.

Nombre maximal d'équipes : 24

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 2 juin 1963**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **3 juin 2023**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 12 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **4 juin 2023**

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre de rencontre : 6^{ème} ^ 7^{ème}, 5^{ème} ^ 8^{ème}, 4^{ème} ^ 9^{ème}, 3^{ème} ^ 10^{ème}, 2^{ème} ^ 11^{ème}, 1^{er} ^ 12^{ème}

Les vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 3 mai 2023.

Les inscriptions des joueurs devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le mardi 23 mai 2023.

Droits d'engagement : **320€** /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs pour les joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Francis BARBATE

Arbitre : Claude PASCAL